

MEDIALEX

Type : Constitution de société

Edition : ggg

Parution web : 2025-08-06

Parution print : 2025-08-06

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Hélène HUDELOT, en date du 29 juillet 2025

Dénomination : POUCHIN Immobilier.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : Résidence ravenea lotissement le val fleuri appartement 42., 97600 KOUNGOU.

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la prise à bail de toute sorte et pour toute destination, la mise en valeur, la t

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Montant des apports en numéraire : 100 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un assoc
d'une assemblée générale extraordinaire des associés..

Gérant : Monsieur Pierre POUCHIN, demeurant 32 rue de la République, 61160 GOUFFERN EN AUGE

Gérant : GROUPE POUCHIN EURL, sise Résidence ravenea lotissement le val fleuri appartement 42, 97600 Koungou

La société sera immatriculée au RCS MAMOUDZOU.